

## La mémoire des origines chrétiennes : Papias et Hégésippe chez Eusèbe

Sans approfondir la notion de « mémoire des origines chrétiennes »<sup>1</sup>, je me limite à préciser que je désigne ici par « mémoire » une reconstitution du passé communautaire qui est en fait une construction développée à l'intérieur de la communauté elle-même et fondée sur l'élaboration de souvenirs et d'autres matériaux disponibles, en fonction des exigences identitaires de cette communauté. Pour que cette mémoire puisse remplir sa fonction, il faut donc qu'elle ne soit pas seulement proposée, mais reçue et partagée par la communauté. En général, la reconstitution des origines représente une composante essentielle de cette mémoire, parce que la conscience

---

1. Je renvoie, pour quelques remarques, à ma contribution « La notion de "mémoire" nous aide-t-elle à mieux comprendre la formation du canon du Nouveau Testament ? », en cours de publication chez Labor et Fides (Genève) dans les Actes du colloque *Le canon biblique. La formation du recueil de la Bible juive, de l'Ancien Testament chrétien et du Nouveau Testament. Enjeux historiques et théologiques*, organisé à Lausanne du 18 au 20 mai 2000 par l'Institut romand des sciences bibliques et le Department of Religion and Theology de l'Université de Manchester. La bibliographie sur la mémoire collective est vaste. Il suffira de rappeler ici les contributions sur la « mémoire culturelle » de J. Assmann, en particulier *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen* (Beck'sche Reihe, 1307), München <sup>2</sup>1997 ; *Religion und kulturelles Gedächtnis. Zehn Studien* (Beck'sche Reihe, 1375), München, 2000 ; voir aussi J. Assmann, T. Hölscher (éd.), *Kultur und Gedächtnis* (Suhrkamp Taschenbuch Wissenschaft 724), Frankfurt/M., 1988. – Je suis très reconnaissant à M. Jean-Michel Roessler, de l'Université de Fribourg (Suisse), d'avoir bien voulu corriger mon français.

identitaire du groupe se reflète justement dans l'idée qu'il se fait de ses origines. Nous savons qu'il existait dans le premier christianisme plusieurs mémoires différentes, patrimoines de groupes qui concevaient et vivaient leur propre identité chrétienne de façons différentes et parfois antithétiques. Comme Jésus constitue la référence incontournable, la mémoire de cette origine que représentent sa parole et son histoire a toujours été centrale pour les chrétiens. Or cette origine étant perçue comme normative, toutes les mémoires chrétiennes ont dû répondre à la question de la continuité avec elle et de l'accès à elle. La diffusion de l'Évangile s'étant faite dès le début par des prédicateurs et impliquant l'acceptation de leur statut d'envoyés du Christ, ces apôtres appartenaient eux aussi, inévitablement, à ce complexe normatif des origines, et c'est autour d'eux que se décidait la question de la fidélité des Églises au Christ. En me limitant aux sources écrites qui étaient en circulation, je rappelle que certaines d'entre elles venaient, ou affichaient de venir, des apôtres eux-mêmes ; le problème de l'accès à l'origine était alors résolu par l'acceptation de leur authenticité. D'autres textes prétendent livrer un accès impersonnel et immédiat : c'est le cas, par exemple, de l'Évangile de Marc, où l'histoire de Jésus n'est pas racontée par un apôtre ou un témoin, mais par un narrateur impersonnel omniscient. On sait que ce texte a été ensuite légitimé comme accès à l'origine par son rattachement à l'apôtre Pierre<sup>1</sup>. L'auteur de l'Évangile de Luc a choisi une autre solution : il met en avant sa personne et demande la confiance du lecteur parce qu'il s'en est tenu aux critères de l'historiographie : il traite d'événements récents, au sujet desquels il s'est renseigné auprès des témoins disponibles et qu'il a exposés de manière complète et soignée (ce qu'il a *vraiment* fait est bien entendu une autre question). Le fait qu'il a été légitimé *a posteriori* d'une manière analogue à Marc, c'est-à-

---

1. Papias de Hiéropolis in Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique* 3, 39, 15 ; Irénée de Lyon, *Contre les hérésies* 3, 1, 3 ; Clément d'Alexandrie, *Hypotyposes* 6, in Eusèbe, *Hist. eccl.* 2, 15, 1-2 ; 6, 14, 6-7 ; Id., *Adumbrationes ad 1 Pi* 5, 13 ; etc. ; voir ci-dessous.